

Pour accuser réception de votre courrier recommandé électronique, vous devez vous munir du document contenant votre liste de codes à usage unique, remis par votre notaire. Si vous n'êtes pas en possession de ce document, contactez le service clients d'AR24.

1

Je conserve mes identifiants

Je conserve le document remis par mon notaire, sur lequel figurent mon nom, mon prénom, mon adresse mail et **la liste de codes à usage unique** qui me permettront de m'identifier.

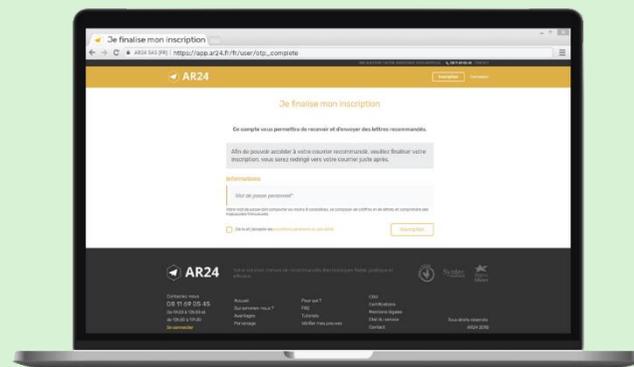


2

Je confirme mon compte AR24

Lors de la réception du mail de notification d'AR24, **je clique sur le bouton jaune** se trouvant dans le mail.

Je choisis **un mot de passe personnel** pour mon compte AR24.



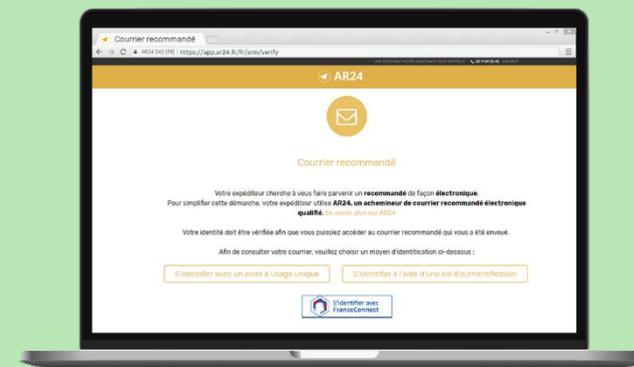
3

Je m'identifie avec un code à usage unique

Je clique sur « **S'identifier avec un code à usage unique** ».

Je saisis le premier code à 6 chiffres valide, c'est-à-dire pas encore utilisé.

Je valide pour accuser réception de ma lettre recommandée électronique.



En cas de difficultés, vous pouvez contacter le service client par téléphone au 01 85 08 88 64 ou par mail, à contact@ar24.fr, en nous laissant vos coordonnées téléphoniques afin qu'un conseiller vous assiste.